Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_02-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	18

Vote
A la majorité Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 5
Date de convocation
11 Décembre 2025
Date d'affichage
11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme TRIONNAIRE Josiane, M. CHEVILLON Jérôme, Mme PROST Véronique, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. TRENTESAUX Laurent, Mme PAITEL Marie, M. KERMORVANT Fabien, M. LE BARH Ludovic, M. GUILLERON Gérard, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. ROBERTON Jean-Luc, Mme GOUPIL Françoise, M. LE TRIONNAIRE Anthony

Excusés ayant donné procuration : Mme ALLAIN Aurore à Mme TRIONNAIRE Josiane, Mme MOQUET Louise à M. MOQUET Alban, Mme LE VAGUERESSE Sophie à M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme GUILBERT Marina à M. KERMORVANT Fabien, Mme GUEGANO Laurie à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle

A été nommée secrétaire : Mme PAITEL Marie

2025-06-02 – Décision modificative n°1 - Budget principal - Exercice 2025

Il convient de modifier l'imputation de la subvention perçue par la commune, au titre de la DETR, pour financer le projet de réhabilitation de l'ancienne école en micro-crèche et extension de l'accueil de loisirs. Le premier acompte de la subvention a été en effet imputé en section de fonctionnement sur l'exercice 2024. A la demande du Service de Gestion Comptable, cette subvention doit être inscrite en section d'investissement. Il est donc proposé au conseil municipal de modifier les inscriptions budgétaires aux chapitres suivants :

Code	Libellé	Montant en €
Section de fonctionnement		
Dépenses		**0€**
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	168 766€
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	- 168 766€
Section d'investissement		
Recettes		**0€**
Chapitre 13	Subventions d'équipement	168 766€
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	- 168 766€

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_02-DE

Décision

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Considérant la nécessité de modifier les inscriptions budgétaires du budget principal ;
Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 10 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 5 abstentions,

Article 1er : adopte la décision modificative détaillée ci-dessus ;

Article 2 : précise que les crédits sont votés par chapitre ;

Article 3 : autorise M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 19/12/2025
Le Maire,
Alban MOQUET

La Secrétaire,
Marie PAITEL

